

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 30 mars 2012



MATMUT DYNAMIQUE

FCP Actions internationales

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 1 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 1 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable :

SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES NET ASSET VALUE
10 passage de l'Arche - 92081 Paris La Défense

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 30 mars 2012

Rapport du Commissaire
aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

Le FCP a pour but de fournir à l'investisseur un portefeuille d'OPCVM permettant d'obtenir une appréciation du capital investi en relation avec l'évolution des marchés d'actions sur la période d'investissement recommandée. Toutefois, par une diversification sur des actifs moins risqués, le FCP cherche à maintenir un niveau de risque inférieur à celui des marchés d'actions purs.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'indice composite suivant : 80% Stoxx Europe 600 + 15% de l'EuroMTS Global + 5% de l'EONIA capitalisé. Cet indice composite ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur d'appréhender la performance et le risque qu'il peut attendre de son investissement dans le fonds.

- L'indice Stoxx Europe 600 est la référence globale des marchés européens. Il est composé de plus de 600 valeurs sélectionnées parmi 16 pays de la zone Euro et le Royaume Uni, le Danemark, la Suisse, la Norvège et la Suède. Il est calculé hors dividendes. (Pour plus d'information sur cet indice : www.stoxx.com).
- L'EuroMTS Global (anciennement indice CNO ETRIX GLOBAL) est un indice obligataire libellé en euro qui mesure la performance du marché des emprunts d'Etats de la zone euro. L'indice est homogène et représentatif. Il est basé sur les prix cotés des obligations d'état, diffusés en temps réel et issus de la plate-forme de négociation MTS et calculé coupons réinvestis. (Pour plus d'information sur cet indice : www.euromts.com).
- L'EONIA est un indice qui correspond à un taux effectif déterminé sur la base d'une moyenne pondérée de toutes les transactions au jour le jour exécutées sur le marché interbancaire de la zone Euro par les banques au travers d'un échantillon représentatif d'établissements. Il exprime le taux du marché monétaire de la zone. Il est calculé par la banque centrale européenne et diffusé par la Fédération européenne bancaire. Il en est de même pour l'EONIA capitalisé qui traduit la capitalisation quotidienne des EONIA (Pour plus d'information sur ces indices : www.fbe.be).

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée

MATMUT DYNAMIQUE est un OPCVM d'OPCVM qui investit son actif en parts et actions d'autres OPCVM. La gestion se fonde sur l'allocation d'actifs et la sélection de Fonds.

L'allocation entre les différentes catégories d'actifs s'effectue en respectant les contraintes suivantes :

Actions : de 60 à 100 % avec un pivot à 80%.

Obligations (hors trésorerie) : de 0 à 40% avec un pivot à 15%.

Compte tenu de ses anticipations d'évolution des marchés, le gérant intervient sur la répartition des investissements entre différents fonds selon leurs styles de gestion (valeurs de croissance, valeurs « value »...) et/ ou leurs marchés d'intervention (actions, obligations, grandes valeurs, petites valeurs...). L'objectif est de rechercher un profil rendement / risque optimal.

Le fonds sera exposé majoritairement aux marchés des pays membres de l'OCDE. Le gérant s'autorise néanmoins une exposition aux marchés des pays non membres de l'OCDE à hauteur de 30% maximum.

La sélection des OPCVM composant le portefeuille s'effectue en 3 étapes principales :

- L'identification de produits comparables entre eux ;
- L'analyse quantitative et qualitative du comportement des produits les plus performants par famille ;
- La validation d'une sélection par une analyse approfondie des portefeuilles et des processus de gestion.

Cette sélection pourra être complétée par la détention de titres en direct à hauteur maximum de 50%.

Instruments utilisés

L'OPCVM est investi entre 50% et 100% de son actif net en parts et actions d'autres OPCVM.

Les OPCVM entrant dans la composition du portefeuille s'entendent toutes classifications confondues, et sur tous les types d'OPCVM.

Le fonds se réserve la possibilité d'investir dans les OPCVM promus ou gérés par la société de gestion.

En vue de permettre au gérant une éventuelle diversification et ou une dynamisation de ses placements, le portefeuille pourra être investi directement en actions, obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en Euros ou en devises, et cela sans contrainte de quelque nature que ce soit.

En outre, de façon accessoire, des investissements dans des OPC de gestion alternative conformes aux critères posés par le règlement général de l'AMF pourront être réalisés, ces derniers ayant vocation de dynamiser la performance attendue du portefeuille.

Le gérant peut également effectuer des dépôts auprès d'établissements de crédit, réaliser des emprunts d'espèces, et/ou des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titre dans le cadre de sa gestion de trésorerie.

Le gérant peut prendre des positions afin de couvrir le portefeuille contre une baisse anticipée des marchés ou à l'inverse, afin de l'exposer à une hausse attendue de ces mêmes marchés, par l'utilisation d'instruments tels que les contrats futurs ou options et/ou de titres intégrant des dérivés.

Le gérant s'autorise également à couvrir le portefeuille contre le risque de change. Cette couverture du risque de change est gérée de façon active et discrétionnaire.

Profil des risques :

L'OPCVM est un OPCVM classé « Actions internationales ». ». L'investisseur est donc exposé, indirectement à travers les OPCVM sélectionnés et/ou directement aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs :

Risque en perte de capital et de performance

L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, l'OPCVM ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque actions

L'OPCVM est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de taux

En raison de sa composition, l'OPCVM peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. La valeur liquidative peut donc baisser en cas de hausse des taux d'intérêt.

Risque lié à la détention de petites valeurs

Du fait de son orientation de gestion, le fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer de fortes variations de la valeur liquidative.

Risque lié aux marchés émergents

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et impacter de façon significative la valeur liquidative.

Risque de change

Il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par l'OPCVM. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de l'OPCVM peut baisser du fait de l'évolution du cours de devises autres que l'euro.

Risque de crédit

Une partie du portefeuille peut être investie en obligations privées et autres titres à taux fixe. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs (par exemple de leur notation par les agences de notations financière) ou de défaillance de l'emprunteur, la valeur des obligations baisse et par conséquent la valeur liquidative du fonds peut également baisser.

Risque lié à la gestion alternative

L'OPCVM est susceptible d'investir dans des fonds ou fonds de fonds de gestion alternative. Cette catégorie d'investissement correspond principalement à des stratégies type achats/ventes d'actions, arbitrage, global macro, trading de futures, financements structurés d'actifs, et peuvent emprunter une part importante de leur actif pour renforcer fortement leurs paris. Ces fonds sont pour la plupart enregistrés dans des places off shore, où l'organe de régulation peut être moins exigeant qu'en France. Cependant, nos analyses seront là pour bien cerner et limiter ce risque.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que ces stratégies peuvent perdre l'intégralité de la valeur de leurs actifs.

Risque lié à la gestion non directionnelle

L'OPCVM est susceptible d'investir dans des fonds ou fonds de fonds dont la stratégie de gestion n'est pas d'avoir une exposition structurelle directionnelle sur les marchés d'actions, de taux ou de crédit. Cette catégorie d'investissement correspond principalement à des stratégies type achats/ventes d'actions, arbitrage, global macro, trading de futures, financements structurés d'actifs.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que ces stratégies peuvent perdre l'intégralité de la valeur de leurs actifs.

L'OPCVM est également exposé de manière accessoire au risque de volatilité et au risque de contrepartie.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPCVM

La méthode de calcul du risque global est celle du calcul de l'engagement.

CHANGEMENTS AU COURS DE L'EXERCICE

Néant

CHANGEMENTS A VENIR

Néant

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

En application de l'article L.533-18 du Code monétaire et financier transposant l'article 21 de la Directive Marchés d'Instruments Financiers (dite directive « MIF »), la société de gestion établit et met en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires auprès desquels sont exécutés les ordres passés pour le compte des OPCVM. Ces ordres concernent les instruments au comptant ainsi que les instruments dérivés simples et complexes traités sur des marchés organisés ou de gré à gré.

Les ordres sont transmis à travers une procédure de sélection interne reposant sur des critères précis. Ces critères sont notamment composés du prix, du coût, de la rapidité, de la probabilité de l'exécution et du règlement livraison ainsi que de la nature de ces ordres. Chaque intermédiaire en charge de l'exécution doit disposer des systèmes permettant d'obtenir régulièrement le meilleur résultat possible. S'agissant des intermédiaires non soumis à la MIF, il convient de préciser que la société de gestion prend toutes les mesures raisonnables pour opérer une sélection garantissant le meilleur service tant au niveau des instruments financiers qu'au niveau des marchés et zones géographiques concernées.

Les intermédiaires sélectionnés dans le respect de la procédure de sélection font l'objet d'une revue annuelle ou semestrielle de la part de la direction des gestions.

OFI ASSET MANAGEMENT procède à un réexamen une fois par an de sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires de même qu'à chaque fois qu'un changement important intervient, afin d'en vérifier l'application d'une part, et d'autre part d'en évaluer sa mise en œuvre.

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe à l'adresse <http://www.ofi-am.fr/espaceMIF.php> toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote fait l'objet d'un rapport disponible sur le site Internet de la société à l'adresse :

<http://www.ofi-am.fr/inout/groupe/exerciceDroitDeVote.pdf>

COMMENTAIRES DE GESTION

Environnement économique et financier

L'année 2011 restera dans les mémoires. Elle marque une rupture claire avec le mouvement de reprise économique et financier qui avait suivi la crise de 2008.

Sur le plan économique, 2011 est la plus faible année d'expansion mondiale depuis 10 ans, avec un taux de l'ordre de 3.5%. La croissance occidentale a clairement déçu, même aux Etats-Unis qui apparaissent pourtant encore une fois comme l'économie la plus « robuste » des grands pays occidentaux. Partout ailleurs, et surtout dans la zone euro, la défiance vis-à-vis des banques et de leurs engagements dans les dettes souveraines a touché l'activité : le climat très anxieux résultant de cette situation a poussé les consommateurs et les chefs d'entreprises à davantage de prudence dans leurs investissements. Le monde émergent a, une fois de plus, été impacté, en particulier par le canal de transmission classique des exportations. Mais le retrait des banques européennes (notamment françaises) dans le financement du commerce intra asiatique du à leur difficulté à trouver des ressources en dollars à partir de l'été a également fortement pesé.

Au final, les investisseurs ont vécu 12 mois très compliqués et très volatils. Aucune place n'a été véritablement épargnée, à l'exception toutefois notable des actions américaines qui finissent l'année globalement stables. Un rapide rappel du déroulé des événements résume bien le contexte.

Dès janvier, les marchés ont été impactés par le printemps arabe qui a suscité des inquiétudes sur l'évolution des prix du pétrole. En mars, l'explosion de la centrale japonaise de Fukushima consécutive au Tsunami dévastateur pour une large part du pays a marqué le début des

craintes de ralentissement économique mondial. Mais le pire était à venir. A partir de l'été, la crise de la dette souveraine au sein de la zone euro a provoqué une vive inquiétude sur la solvabilité du secteur bancaire et ébranlé la confiance des investisseurs déjà marqués par l'abaissement de la note de la dette américaine. La défiance vis-à-vis des dettes de la zone euro s'est accentuée durant l'automne et les marchés ont vécu dans l'attente de décisions politiques. Les sommets européens n'avaient jamais été aussi attendus...Mais les réponses politiques ont globalement déçu et la confiance n'est pas véritablement revenue. Il subsistait encore en fin d'année un risque d'éclatement de la zone.

Dans ces conditions, les performances ont été spectaculaires et très disparates.

Sur les marchés obligataires, seuls 2 grands pays semblent garder la confiance des marchés : les obligations américaines et allemandes dont les rendements à 10 ans ont nettement baissé en 2011 et se situent en fin d'année nettement en dessous de 2%. La dégradation de la notation de la dette souveraine américaine n'a donc pas eu d'impact notable. Pour le reste, les rendements ont évolué en ordre très dispersé. La dette du Royaume Uni garde également une bonne crédibilité, mais le reste de l'Europe a plutôt été marquée par une sensible hausse des taux d'intérêt : Italie (+200 points de base) Portugal (+690) Les OAT françaises à long terme ont été stables, mais le « spread » avec l'Allemagne s'est tendu de près de 100 points de base. Sans parler de la Grèce dont les taux à 10 ans se situaient en fin d'année à plus de 30%....Au final, l'indice Euro MTS Global progresse tout de même de 1.18%.

Les « spreads » de crédit se sont également logiquement tendus sur les 2 segments Investment Grade (de l'ordre de 100 points de base de part et d'autre de l'Atlantique) et High yield (170 bp aux Etats-Unis et 400 bp en Europe). Dans l'ensemble, les obligations convertibles reculent de 9% en Europe. Enfin, l'indice des obligations émergentes recule de 5% en dollars, avec une tension des taux d'intérêt et une baisse des devises.

Sur le marché des changes, l'euro a été la monnaie la plus faible parmi les grandes devises, mais dans des proportions finalement limitées : la monnaie unique perd près de 3% contre le dollar sur l'année 2011, 3% contre la livre et 8% contre le yen. La devise japonaise et le franc suisse ont été étonnement parmi les plus fortes du monde. D'ailleurs, il s'agit des 2 interventions notables de Banques Centrales sur le marché pour tenter de les affaiblir.

Dans ce contexte, les marchés d'actions ont été particulièrement volatils, surtout au second semestre et les performances d'ensemble sont négatives : l'indice des actions mondiales « all countries » recule ainsi de 8% en monnaies locales. Les places de la zone euro sont logiquement les plus touchées : l'indice Eurostoxx s'inscrit en baisse de 15%, comme l'indice CAC40. Une fois de plus, les marchés émergents n'ont pas été épargnés et reculent de 18% sur l'année (-22% pour l'indice BRIC), avec une baisse particulièrement marquée en Inde (-35%) et au Brésil (-25%). Et donc, les actions américaines se sont distinguées avec une stabilité de l'indice S&P 500 sur l'année. C'est seulement la 9ème fois depuis 1928 que la bourse évolue dans de faibles variations comprises entre -5% et +5%. Historiquement dans de telles configurations, il s'en est suivi plutôt une tendance positive.

C'est ce que suggère le début d'année 2012 marqué par des performances positives sur les marchés notamment en Europe et aux Etats-Unis, sur fond de relance monétaire au sein de la zone Euro (LTRO) et des sociétés américaines qui semblent être très résilientes.

Reste à savoir si cette tendance se confirme car les risques ne manquent pas.

Environnement de marchés

Performances des grandes classes d'actifs au 30/3/2012

Indices	Performance 12 mois hors dividendes	Performance 12 mois totale
EONIA		0.81%
EuroMTS Global		6.10%
S&P500	6.23%	8.54%
Stoxx Europe 600	-4.56%	-0.84%
DSES50	-14.90%	-11.73%
Exane Convertible Euro		-3.42%
UBS Global Focus hedged CB		-0.61%
Or		16.48%
Pétrole		-3.47%
\$/€		6.11%

Source : Bloomberg, OFI AM

REVUE DE PORTEFEUILLE

VL au 31/3/2011 : 107.51

VL au 30/3/2012 : 103.45

Sur l'exercice arrêté au 30 mars 2012, le fonds a réalisé une performance de -3.78% sur 12 mois contre -2.69% pour son indice de référence composite.

Le fonds est en ligne avec son indice de référence, brut des frais de gestion.

Tout au long de l'exercice le fonds a adopté un profil dynamique, étant investi pleinement en actions, et dans une moindre mesure en dette d'entreprises à haut rendement et en gestion alternative UCITS.

L'exposition aux actions a évolué dans une fourchette comprise entre 75% et 95%, soit un niveau proche et supérieur en moyenne au niveau pivot (80%).

Cette stratégie a été implémentée principalement au travers de fonds et dans une moindre mesure à l'aide d'instruments à terme.

Le gérant a eu recours aux futures sur indice DJEuroStoxx50 à la fois pour couvrir le portefeuille, mais également dans le but de renforcer l'exposition de manière rapide, aisée et contrariante, i.e. le gérant a eu tendance à acheter après une baisse et à vendre après un rallye.

Cette gestion s'est révélée utile dans l'environnement extrêmement volatile qu'ont connu les marchés, en particulier après la baisse du troisième trimestre, où le gérant a porté l'exposition du fonds à près de 95%, avant de prendre des bénéfices fin janvier/début février 2012 où celle-ci est descendue à 80%.

Le gérant a également utilisé deux autres futures.

Le premier, sur un indice de banques de la zone Euro pour environ 1.85% du portefeuille. Cette position tactique a été intégrée début Août et close début février 2012 avec une perte.

Le second, sur l'indice Nikkei 225 dans le but d'exposer tactiquement le fonds au marché japonais, très attractif début 2012, à hauteur de 2.4%. Cette position a généré une performance de 12%.

S'agissant de la sélection de fonds, celle-ci était composée principalement de fonds Européens.

Plusieurs mouvements ont été effectués à l'instar de l'intégration de Memnon European Fund, et de la vente de CCR Croissance Europe et d'OFI Nemo, suite au départ des principaux gérants.

Henderson Pan European Equities ainsi qu'ING Europe High Dividend (représentant la thématique « dividende »), ont surperformé le marché alors que Sycomore Eurocap et Sparinvest European Value sous performant. Les autres fonds sont globalement en ligne avec le marché.

Le seul fonds d'actions américaines (Cap In), dont le poids était de 9% en moyenne, a contribué significativement à la performance avec +13% au cours de l'exercice (à comparer avec des actions européennes en baisse).

La gestion alternative, représentée par trois fonds UCITS à liquidité quotidienne, ont affiché des performances disparates. JPM Highbridge Statistical Market Neutral a contribué négativement à la performance et a été vendu en septembre 2011, alors que les deux autres fonds ont affiché des performances positives (entre 8 et 11%). Le poids de cette stratégie est passé de 6.1% à 3.5%.

Le fonds de dettes d'entreprises, à haut rendement, Petercam Higher Yield (7%) réalise une performance neutre sur la période.

La part de liquidité est demeurée faible, inférieure à 15%.

L'actif du fonds est passé de 3.9M€ à 3.74M€ en raison des rachats et de l'effet marchés, et est réparti de la façon suivante :

- Actions : 77.7%, dont -5.8% de futures DJEuroStoxx50
- Obligations : 4% de haut rendement
- Gestion alternative UCITS : 3.5%
- Monétaire et assimilés : 14.3% (en intégrant la vente de futures)

Les principales positions sont Neptune European Equities (12,39%), Sparinvest European Value (8,62%) et Cap In (9,99%).

Le portefeuille a un positionnement dynamique avec 77% d'actions et 4% d'obligations à haut rendement, un niveau de risque proche du niveau pivot de 80% actions.

De fait, la performance du fonds évoluera de façon très proche de celle des marchés d'actions, notamment européens.

Bilan au 30 mars 2012 (en euros)

BILAN ACTIF

	30/03/2012	31/03/2011
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	3 599 819,66	3 829 318,89
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	3 590 269,66	3 819 238,89
OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale	3 216 495,65	3 488 546,81
OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT	373 774,01	330 692,08
Fonds d'investissement et FCC cotés	-	-
Fonds d'investissement et FCC non cotés	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	9 550,00	10 080,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	9 550,00	10 080,00
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	142 398,41	22 438,89
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	142 398,41	22 438,89
Comptes financiers	24 877,82	81 310,20
Liquidités	24 877,82	81 310,20
Total de l'actif	3 767 095,89	3 933 067,98

Bilan au 30 mars 2012 (en euros)

BILAN PASSIF

	30/03/2012	31/03/2011
Capitaux propres		
Capital	3 757 341,66	3 921 880,97
Report à nouveau	-	-
Résultat	-14 370,98	-15 657,43
Total des capitaux propres	3 742 970,68	3 906 223,54
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	11 710,00	10 920,00
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	11 710,00	10 920,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	11 710,00	10 920,00
Autres opérations	-	-
Dettes	12 415,21	15 924,44
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	12 415,21	15 924,44
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	3 767 095,89	3 933 067,98

Hors bilan (en euros)

	30/03/2012	31/03/2011
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	216 810,00	-
ACTIONS	216 810,00	-
VENTE - FUTURE - EURO STOXX 50	216 810,00	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	199 080,00
ACTIONS	-	199 080,00
ACHAT - FUTURE - DOW JONES EURO STOXX	-	199 080,00
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	30/03/2012	31/03/2011
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	40,15	36,97
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits financiers	3 932,73	2 644,84
Total (1)	3 972,88	2 681,81
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	459,81	1 085,60
Autres charges financières	-	-
Total (2)	459,81	1 085,60
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	3 513,07	1 596,21
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	18 022,25	17 593,57
Résultat net de l'exercice (1 - 2 + 3 - 4)	-14 509,18	-15 997,36
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	138,20	339,93
Acomptes versés au titre de l'exercice (6)	-	-
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + ou - 5 - 6)	-14 370,98	-15 657,43

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPCVM s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement du comité de la réglementation comptable n° 2003-02 du 2 octobre 2003 relatif au plan comptable des OPCVM modifié par les règlements n° 2004-09 du 23 novembre 2004 et n° 2005-07 du 3 novembre 2005.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse ouvert et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

Le FCP valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPCVM

Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Les prêts, emprunts, prises et mises en pension sont valorisés selon les modalités contractuelles.

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles. Cette procédure reste exceptionnelle.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPCVM, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué, sur la base de l'actif net hors OPCVM gérés par les Sociétés du groupe OFI, ne peut être supérieur à 1,20% TTC

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM et, dans certains cas, une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais indirects maximums facturés à l'OPCVM

Le fonds investira uniquement dans des parts ou actions d'OPCVM ou de fonds d'investissement dont les frais de fonctionnement et de gestion fixes ne dépasseront pas 2 % TTC maximum.

Les rétrocessions éventuellement perçues des OPCVM sur lesquels l'OPCVM investit lui seront reversées.

Description de la méthode de calcul des rétrocessions

Les rétrocessions à recevoir sont provisionnées dans les comptes de l'OPCVM à chaque valorisation.

La provision est calculée pour chaque OPCVM sous-jacent, sur la base de son encours valorisé et de son taux de rétrocession inscrit dans la convention de placement, signée entre la société de gestion du fonds et la société de gestion de l'OPCVM sous-jacent.

Les rétrocessions sont reversées trimestriellement à l'OPCVM après règlement des rétrocessions facturées aux sociétés de gestion des OPCVM sous-jacents.

Affectation des résultats

Conformément aux dispositions énoncées dans le prospectus complet agréé par l'Autorité des Marchés Financiers, la société de gestion statue chaque année sur l'affectation des résultats et peut décider de leur capitalisation ou de leur distribution totale ou partielle.

Evolution de l'actif net de l'OPCVM (en euros)

	30/03/2012	31/03/2011
Actif net en début d'exercice	3 906 223,54	3 554 047,75
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	458 301,90	323 158,31
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-456 794,08	-350 505,77
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	34 875,14	91 674,75
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-64 604,11	-121 449,39
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	58 487,48	56 990,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-46 240,00	-1 680,00
Frais de transaction	2 074,86	-6 766,93
Différences de change	30 528,81	1 866,28
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-164 843,68	366 625,90
Différence d'estimation exercice N	111 308,81	
Différence d'estimation exercice N - 1	276 152,49	
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-530,00	8 260,00
Différence d'estimation exercice N	9 550,00	
Différence d'estimation exercice N - 1	10 080,00	
Distribution de l'exercice antérieur	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-14 509,18	-15 997,36
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	3 742 970,68	3 906 223,54

Répartition par nature juridique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Bons du Trésor d'Etat	-	-
Billets de trésorerie	-	-
Certificats de dépôt	-	-
Autres titres de créances	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	216 810,00	5,79
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	24 877,82	0,66
Passif								
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	24 877,82	0,66	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	GBP	%	JPY	%	CHF	%	USD	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	546 476,40	14,60	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	483,51	0,01	14 959,62	0,40	1 013,24	0,03	0,23	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	30/03/2012
Créances	
Provision pour rétrocession des frais de gestion à recevoir	7 441,25
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	16 101,00
Vente à règlement différé	118 856,16
Total créances	142 398,41
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-9 277,43
Provision commission de mouvement	-3 137,78
Total dettes	-12 415,21
Total	129 983,20

Souscriptions rachats

Parts émises	4 533,5899
Parts rachetées	4 685,9900

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,74
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	8 613,54

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPCVM avec notamment mention des garanties de capital	
Néant	
Autres engagements reçus et / ou donnés	
Néant	

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
	Néant			
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans le poste d'origine				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion et OPCVM gérés par ces entités				
FR0000993958	OFI NEMO C	1 229,00	176,25	216 611,25
FR0000008997	OFI TRESOR ISR	40,6043	4 349,85	176 622,61
LU0754678422	SINGLE SELECT PLATFORM M EUROPEAN EQUITY (ZAD) O Cap	31,00	9 919,81	307 514,11
	<i>Sous-total</i>			700 747,97

Acomptes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice (en euros)

	30/03/2012	31/03/2011
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-14 370,98	-15 657,43
Total	-14 370,98	-15 657,43
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-14 370,98	-15 657,43
Total	-14 370,98	-15 657,43
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou de parts	36 179,0067	36 331,4068
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt	-	-

Tableau des résultats et autres éléments au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	30/03/2012	31/03/2011	31/03/2010	31/03/2009	31/03/2008
Actif net					
en EUR	3 742 970,68	3 906 223,54	3 554 047,75	2 524 773,76	4 041 713,61
Nombre de titres					
Parts	36 179,0067	36 331,4068	36 506,6082	35 598,5713	40 075,4526
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	103,45	107,51	97,35	70,92	100,85
Distribution unitaire					
en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire					
en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
en EUR	-0,39	-0,43	-0,51	-0,71	-0,58

Inventaire du portefeuille au 30 mars 2012

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			3 590 269,66	95,92
OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale			3 216 495,65	85,93
CAZENOVE ABS.UK DYN.P2 CAP GBP	GBP	57 645,00	82 831,18	2,21
CAZENOVE INTL FD EURP EQ X EUR	EUR	118 207,43	262 148,62	7,00
HENDERSON PAN EURP EQ A2 CAP	EUR	11 782,00	199 115,80	5,32
ING (L) INV EURP HI DIVID I C	EUR	998,00	298 511,78	7,98
NEPTUNE INV MGT EUROPE OPP B	GBP	113 089,00	463 645,22	12,39
NORDEA 1 EUROPEAN ALHA FUND BI EUR	EUR	17 200,00	146 028,00	3,90
OFI NEMO C	EUR	1 229,00	216 611,25	5,79
OFI TRESOR ISR	EUR	40,6043	176 622,61	4,72
PAM (L) BONDS HIGHER YIELD B	EUR	823,00	150 732,45	4,03
PAR CAZ.INV.UK ABSOL.TARG.P2 EUR C	EUR	46 083,00	48 442,45	1,29
PET EQUITIES EUROLAND CAP	EUR	1 668,00	170 669,76	4,56
R CONVICTION EURO C	EUR	1 723,00	187 565,78	5,01
SINGLE SELECT PLATFORM M EUROPEAN EQUITY (ZAD) O Cap	EUR	31,00	307 514,11	8,22
SPARINVEST EURP VAL R EUR CAP	EUR	4 200,00	322 518,00	8,62
SYCOMORE EUROCAP	EUR	1 433,00	183 538,64	4,90
OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT			373 774,01	9,99
CAP IN	EUR	197,00	373 774,01	9,99
Fonds d'investissement et FCC cotés			-	-
Fonds d'investissement et FCC non cotés			-	-
Opérations temporaires sur titres			-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres prêtés			-	-
Titres empruntés			-	-
Titres donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-

Inventaire du portefeuille au 30 mars 2012 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Instruments financiers à terme			-2 160,00	-0,06
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-2 160,00	-0,06
Appel marge EUR	EUR	-11 710,00	-11 710,00	-0,31
EURO STOXX 50 0612	EUR	-9,00	9 550,00	0,26
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			142 398,41	3,80
Dettes			-12 415,21	-0,33
Comptes financiers			24 877,82	0,66
ACTIF NET			3 742 970,68	100,00

MATMUT DYNAMIQUE

Fonds Commun de Placement

OFI ASSET MANAGEMENT
Société de gestion
1, rue Vernier - 75017 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 MARS 2012

Aux porteurs de parts,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 mars 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement MATMUT DYNAMIQUE, établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'évaluation du portefeuille a été effectuée en conformité avec les méthodes décrites dans l'annexe. Nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes, et leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 18 juin 2012
Le Commissaire aux comptes
APLITEC, représentée par



Bruno DECHANCÉ